

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 27 MAI 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° .- CREDIT SOCIAL LOGEMENT, S.C.R.L. - Mandature 2019-2024 - Présentation de candidats administrateurs - Retrait

LE CONSEIL,

Vu le courrier du 8 avril 2019 de la SCRL Crédit Social Logement proposant le renouvellement des organes de gestion ;

Attendu qu'au vu de la proposition faite par la SCRL Crédit Social Logement, deux mandats d'administrateurs seront proposés à la Ville de Verviers dont un pour le MR et un pour le CDH ;

Vu les statuts de la S.C.R.L. Crédit social Logement

Vu l'article 1234-5, al.2 et L1532-2, al.2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation portant sur la désignation des délégués des communes associées à l'assemblée générale ;

Vu le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable et plus particulièrement les articles 148 à 152 ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu la décision du Collège communal en sa séance du 22 mai 2019 par laquelle il décide de « Soumettre au Conseil communal en vue du retrait du point en séance-et de le Renvoyer préalablement à la Section ;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section « Administration générale-Police-Sécurité-Aménagement du Territoire » en sa séance du 24 mai 2019 ;

Par *** voix contre *** et *** abstentions,

DECIDE

Art. 1.- de retirer le point en séance :

Art. 2.- que la présente délibération sera transmise pour notification l'intercommunale concernée.